



Copropriété, stage découverte

Maj 01/01/2025

OBJECTIFS

- **Acquérir** les connaissances juridiques et pratiques indispensables à l'exercice de l'activité de syndic de copropriété.
- **Acquérir** les bases juridiques à une première expérience «terrain».

NIVEAU & PUBLIC

Toutes personnes débutant dans le domaine de la Copropriété ou souhaitant consolider une première expérience «terrain».

Prérequis : aucun

Pour toute situation de handicap, veuillez nous contacter

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 5 jours (soit 35 heures)

Moyens pédagogiques :

3 supports pédagogiques :

Loi Hoguet

La Copropriété : nature et organisation

Fonctionnement de la copropriété

Matériel nécessaire : vidéo

projecteur, paper-board Connexion

internet et ordinateur souhaités

Modalités pédagogiques : alternance entre apports théoriques et mises en situation / études de cas

Modalités d'évaluation :

QCM en fin de formation

Effectif maximum : 20 auditeurs

Modalités d'accès :

Pour toute inscription, veuillez nous contacter

Portable : 06.43.96.96.60

E-mail :

arboris.scola@gmail.com

Délai d'accès : Sous 4 semaines, dès signature de la convention de formation

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel/formateur expérimenté en copropriété Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Par Auditeur : 1 500,00 € pour 4 jour. Formation Hors T.V.A

PROGRAMME

Jour 1 CADRE GÉNÉRAL

I - CHAMP D'APPLICATION DE LA LOI DU 10 JUILLET 1965

II - PARTIES PRIVATIVES ET PARTIES COMMUNES

L'arrêté du 10 janvier 2017 : Les barèmes – les affichages – les annonces

III - LE REGLEMENT DE COPROPRIETE

Nature, établissement, contenu, modification, effets

IV - DROITS ET OBLIGATIONS DES COPROPRIETAIRES

V - LES ORGANES DE LA COPROPRIETE

- Le syndicat des copropriétaires
- Le syndic
- Le conseil syndical

Jour 2 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES COPROPRIÉTAIRES

I - CONVOCATION

- Initiative, forme
- Délai et contenu de la convocation

II - TENUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- Représentation des copropriétaires - Feuille de présence
- Déroulement, vote

III - REGLES DE MAJORITE

- Majorités des articles 24, 25, 26,
- Unanimité
- Définitions et décisions concernées

IV - PROCES-VERBAL

Jour 3 TRAVAUX ET DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES

I - LES TRAVAUX

- Les travaux réalisés par le syndicat
- Les travaux affectant les parties communes effectués par un ou plusieurs copropriétaires

II - DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES

Société Civile Arboris Scola

12, rue de la Mairie B.P. 206 Saint Germain lès Corbeil cedex

Portable : 06.43.96.96.60 - **E-mail** : arboris.scola@gmail.com

Assurance responsabilité civile d'activités de services auprès de C.I.C. assurances, contrat Acajou n° B1 6524755, couverture France entière.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 91 07482 91 auprès du Préfet de la région d'Ile-de-France

SIREN : 521 261 776 R.C.S EVRY

Conformément aux articles 38 à 40 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, Loi n° 78-17 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant.



Copropriété, stage découverte

Maj 01/01/2025

Jour 4 LES CHARGES ET LE FINANCEMENT DE LA COPROPRIÉTÉ

I - LES CHARGES

- Les services collectifs et v@quipements communs
- Les charges de conservation, d'entretien,
- d'administration
- Modification / contestation de la répartition

II - DEPENSES ORDINAIRES (BUDGET)

III - TRAVAUX ET DÉPENSES EXCEPTIONNELLES

IV - LE RECOUVREMENT DES CHARGES IMPAYEES

Jour 5 LES MUTATIONS

I - L'ETAT DATE

II - LE CERTIFICAT DE L'ARTICLE 20

III - L'OPPOSITION AU PRIX DE VENTE

IV - LA REPARTITION DES CHARGES ET DES DEPENSES DE TRAVAUX

Société Civile Arboris Scola

12, rue de la Mairie B.P. 206 Saint Germain lès Corbeil cedex

Portable : 06.43.96.96.60 - E-mail : arboris.scola@gmail.com

Assurance responsabilité civile d'activités de services auprès de C.I.C. assurances, contrat Acajou n° B1 6524755, couverture France entière.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 91 07482 91 auprès du Préfet de la région d'Ile-de-France

SIREN : 521 261 776 R.C.S EVRY

Conformément aux articles 38 à 40 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, Loi n° 78-17 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant.